



Votre élevage a été placé en Plan de Contrôle Renforcé (PCR) ou Allégé (PCA)

Vous avez eu des bovins détectés contaminés au Chlordécone à l'abattoir

Vos analyses de sol/eau signalent la présence de Chlordécone sur l'exploitation

Vous souhaitez installer un atelier de bovins en zone potentiellement contaminée

! VOTRE ÉLEVAGE EST POTENTIELLEMENT SOUMIS AU RISQUE CHLORDÉCONE

SANIGWA peut vous accompagner pour gérer au mieux le risque Chlordécone sur votre exploitation en vue de fournir une viande bovine conforme aux exigences sanitaires

Pour cela, nous vous proposons un programme en 5 étapes :



DÉTAIL DES 5 ÉTAPES DU PROGRAMME

ETAPES		MODALITES TECHNIQUES	RESULTATS ATTENDUS
E1	Réalisation du diagnostic d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur les pratiques de l'éleveur - Enquête relative à l'identification et traçabilité des animaux - Prélèvements d'eau et de sol pour analyse si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise du rapport diagnostic - Remise de plaquettes informatives - Suivi de l'exploitation dans le temps
E2	Elaboration du plan de décontamination	Plan de décontamination à partir des éléments présentés dans le diagnostic	Remise du plan de décontamination → Si accepté, l'éleveur poursuit les autres étapes
E3	Réalisation de prélèvement sanguin sur les animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements sanguins des animaux de plus de 18 mois pour recherche de chlordécone (en prévision d'abattage par l'éleveur) - Collectes d'informations sur les animaux (poids, âge, etc.) - Analyse et interprétation des résultats (avec l'outil INSSICCA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévision de la durée de décontamination des animaux (à partir des résultats d'analyse) - Accompagnement dans la prise de décision concernant l'abattage ou la décontamination (fonction du taux de chlordécone trouvé)
E4	Décontamination des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la logistique et équipements selon l'option de décontamination retenue - Mise à disposition de ressources alimentaires à l'appréciation de SANIGWA - Accompagnement et suivi durant la décontamination des animaux - Prélèvements sanguins pour confirmation de la décontamination (avant la date prévisionnelle d'abattage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du plan de décontamination - Confirmation de la décontamination (grâce au taux de chlordécone trouvé)
E5	Abattage des animaux	Planification de l'abattage suivant les modalités choisies par l'éleveur	<ul style="list-style-type: none"> - Carcasse conforme aux exigences sanitaires - Délivrance d'une attestation de respect du protocole de décontamination

Ce programme est financé dans le cadre du plan Chlordécone IV, en collaboration avec la DAAF Guadeloupe

CE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE, CONTACTEZ LES SERVICES SUIVANTS OU UTILISEZ LE QR CODE

- [Association pour la protection sanitaire des élevages de Gwadeloup \(SANIGWA\)](#)

Adresse : N°1 Immeuble le Métis - Convenance - 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 0590 81 45 29 / 0690 31 75 46 / 0690 59 64 01

Mail : pezeron.sanigwa@gmail.com / sanigwa971@gmail.com

- [Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt \(DAAF\)](#)

Adresse : Saint-Phy BP 651 - 97108 Basse-Terre cedex

Téléphone : 0590 99 09 20 / 0590 99 09 09

Mail: luc.seguin@agriculture.gouv.fr / salim.daaf971@agriculture.gouv.fr

Site internet: daaf971.agriculture.gouv.fr

